

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Sciences infirmières 4

2024-2025

Code : S.SI.370.4103.F.19

Type de formation : Bachelor en emploi

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

Affirmer une posture infirmière :

- Approfondir une thématique à laquelle l'étudiant-e est sensible dans le champ de l'exercice autonome de sa profession.
- Construire, à l'aide de savoirs issus de la discipline infirmière et de savoirs empruntés, une réflexion écrite sur cette thématique.
- Partager, argumenter et discuter cette réflexion avec la communauté étudiante et professionnelle lors d'une journée de rencontre avec la communauté professionnelle.
- Revenir sur cette démarche à travers une auto-évaluation.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Le premier cours visera à amener des contenus théoriques en lien avec la production de savoir.

Il visera également à mettre les étudiants en travail pour permettre l'émergence de leur question clinique.

Les sous-groupes seront constitués au terme de la journée.

La suite du module se fait sous forme de séminaires qui permettent aux groupes d'avancer avec leurs thématiques respectives. Les enseignants s'inscrivent dans une posture pédagogique de guidance / accompagnement.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

La validation se fait en 2 parties :

Premièrement sous la forme d'une journée « de rencontre ». Cette journée est organisée par les étudiants et ouvert aux lieux de pratique (direction des soins et praticiens formateurs) ainsi qu'aux enseignants / étudiants de HESAV.

Deuxièmement sous la forme d'un écrit de groupe.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|---|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
|--------------------|--|---|

Examen complémentaire

Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Alligood, M. R. (2021). *Nursing theorists and their work* (10^e éd.). Elsevier, Inc.

Carper, B. A. (1978). Fundamental Patterns of Knowing in Nursing. *Advances in Nursing Science*, 1(1), 13-24. <https://doi.org/10.1097/00012272-197810000-00004>

Clot, Y. (2000). La formation par l'analyse du travail : pour une troisième voie. In B. Maggi (Ed.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 133-156). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.maggi.2000.01.0133>

Dallaire, C. (Éd.). (2008). *Le savoir infirmier : au coeur de la discipline et de la profession*. G. Morin.

Dejours, C. (n. d.). *Le travail écart irréductible entre le prescrit et le réel* [Vidéo]. Dailymotion. http://www.dailymotion.com/video/xav4rt_1-le-travail-ecart-irreductible-ent_news

DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice*. Mosby.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4^e éd.). Chenelière Education.

Le Boterf, G. (2015). *Construire les compétences individuelles et collectives : agir et réussir avec compétences, les réponses à 100 questions* (7^e éd. mise à jour). Eyrolles.

Peplau, H. E. (1995). *Les relations interpersonnelles en soins infirmiers*. InterEditions.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Pauline Marchand

Descriptif validé le 17 septembre 2024, **par la responsable de programme** Catherine Bigoni